

**1 - Nom du projet : PAR 4 CHEMINS**

**2 - Département : Ille-et-Vilaine**

**3 - Nom du Porteur : ADEC-Maison du Théâtre Amateur**

4 - Description synthétique du projet <sup>1</sup> : 3 auteurs de théâtre écrivent pour 3 troupes amateurs réparties sur 3 pays d'Ille-et-Vilaine complémentaires de ceux de 2013/14, à savoir : Pays de St Malo, Redon et Rennes Métropole. Les textes devront durer 30 minutes. Dans le cadre de la commande proposée par l'ADEC, les auteurs devront partir de la contrainte de la distribution de la troupe. 15 h d'accompagnement auprès de la troupe par un comédien professionnel sont possibles sur le projet. Il donne lieu à une tournée départementale et des actions EAC sur les territoires.

5 - Objectifs du projet :

- Développer trois projets artistiques et culturels sur trois Pays d'Ille-et-Vilaine
- Accompagner le théâtre amateur vers des répertoires nouveaux
- Défendre les écritures contemporaines et le travail des auteurs contemporains
- Faciliter les rencontres entre les amateurs et les artistes

6 - Discipline(s) artistique(s) : Théâtre et littérature dramatique

7 – Secteur(s) d'intervention (EAC, Pratiques Amateurs, Diffusion, Formation,...) : Pratiques en amateur

8 - Convergence/croisements des dispositifs avec la politique du département : <sup>2</sup>Uniquement le Fonds d'aide à l'action territoriale du département (sur 2017/18)

9 – Principaux partenaires : Conseil Départemental 35 (aide à projets), Ville de Rennes, Région Bretagne et DRAC pour le fonctionnement global

10 – Adéquation du projet avec la politique culturelle du département : <sup>3</sup>soutien aux pratiques amateur et développement de la culture en zone rurale

11 - Compétences et savoir faire des opérateurs : le centre de ressources de l'ADEC a développé cette action car elle est au cœur de ses compétences : accompagnement artistique, promotion du répertoire contemporain, mise en réseau des amateurs, rencontre entre amateurs et professionnels...

12 – Temporalité du projet : tous les 4 ans, voire tous les 2 ans

13 - Publics touchés/bénéficiaires <sup>4</sup>: troupes amateurs du département

14 - Type d'actions menées (grandes étapes) :

- Janvier à juin 2017 : recherche des 3 auteurs / trois troupes et organisation
- Octobre 2017 : soirée rencontre auteurs/troupes
- Octobre 2017 : week-end d'intégration des auteurs dans les troupes
- Fin octobre à fin décembre : les auteurs écrivent leurs textes pour les troupes

- un week end fin janvier 2018 avec livraison du texte à l'ADEC le vendredi soir + samedi/dimanche dans la troupe avec travail sur les enjeux dramaturgiques du texte avec la troupe
- de février à mai 2018 : la troupe prépare la création du texte + un artiste professionnel intervient en soutien sur 15h auprès de la troupe sur un enjeu de son choix
- un week-end ou une soirée au printemps pour assister aux 3 spectacles + tournée départementale sur les 3 territoires
- atelier d'écriture, stage ou rencontre avec les auteurs sont proposés en périphérie du projet avec des établissements scolaires, des bibliothèques, des associations culturelles tout au long de l'année

15 – Coût/Budget : <sup>5</sup>10 000 euros

16 – Mots clés (cet item sera complété par la fédération Arts Vivants et Départements):

17 – Liste des ressources : flyers, document de communication, présentation détaillée du projet, presse numérique.

Et

-Contact de la personne référente du projet : Yvan Dromer

02 99 33 20 01

direction@adec-theatre-amateur.fr/www.adec-theatre-amateur.fr

-Logo de la structure en Jpeg

-Une image significative du projet en jpeg

-Si vous avez une vidéo : envoyez-nous un lien

---

<sup>1</sup> La description doit être faite entre 3 et 6 lignes maximum.

<sup>2</sup> Ici doit être notifié l'ensemble des dispositifs qui se croisent pour financer l'action : dispositifs Région, Drac, mécénat, Feader, autres, etc. Par exemple : les nombreux dispositifs liés à l'Education Artistique et Culturelle.

<sup>3</sup> De manière simple sur quel(s) axe(s) principal(aux) se justifie cette action dans le cadre des politiques culturelles départementales : SDEA ? Politique sociale ? Solidarité départementale ? Démocratisation des pratiques ? Animation du territoire ? Soutien aux équipes artistiques en milieu rural, à La diffusion/création ? Etc.

<sup>4</sup> Les publics sont à choisir dans la liste suivante : Artistes et compagnies, Amateurs, animateurs socioculturels ; Habitants, Jeunes Adultes (18-25 ans), Personnels de l'Education Nationale, Personnes âgées, Personnes en situation de Handicap, Personnes en situation de précarité, Professionnels de la culture, professionnels des enseignements artistiques, Scolaires, Elus, Autres.

<sup>5</sup> Donnez des chiffres à titre indicatif.